



Coup de griffe

Numéro

7

★ Périodique d'action syndicale de l'Union départementale CNT 30 - Printemps 2013 ★



SOLIDARITE

AVEC LES SALARIES DES CINEMAS GAUMONT-PATHE

Par un communiqué en date du 27 mars 2013, un certain nombre de salariés des cinémas Gaumont Pathé souhaitent attirer l'attention sur le sort qui leur est réservé par leur employeur et sur les conséquences des choix opérés par celui-ci sur le devenir des salles de cinéma.

Débrayages et rassemblements ont eu lieu sur plusieurs sites, Paris, Nice et Avignon notamment. La direction des cinémas Gaumont Pathé est restée sourde à leur demande légitime d'être entendus.

Aujourd'hui, **les syndicats SUD Culture Solidaires, la Fédération Communication Culture Spectacle de la CNT, ainsi que le Collectif des Opérateurs Projectionnistes pour la sauvegarde de leur métier** appellent tous les salariés des cinémas Gaumont Pathé à s'unir pour faire front, face à l'arrogance d'une société qui fait des millions d'euros de bénéfices au mépris des salariés et des spectateurs qui la font prospérer.

Les projectionnistes des cinémas Gaumont Pathé ont fait d'importants efforts afin que l'installation du numérique dans les cabines se passe au mieux. **Aujourd'hui, ils sont récompensés par la casse de leurs métiers.** Pour certains d'entre eux, le déni de leur savoir-faire, la perspective du contact avec le public, l'extrême polyvalence des tâches apparaissent comme autant de facteurs générateurs de mal-être.

Les agents de cinéma quant à eux, au contrôle et en caisse, ne sont pas rassurés par l'apparition d'incessantes nouvelles innovations technologiques, **qui leurs laissent présager un futur aussi sombre que celui de leurs collègues en cabine** : nouvelles bornes automatiques, caisses mixtes (billetterie et confiserie), distributeurs de confiserie, achat des places sur Internet, bornes wifi, et même portiques d'entrée envisagés, (comme dans le métro).

Ces salariés doivent actuellement gérer les problèmes dus à l'absence planifiée des projectionnistes en cabine (**non remplacés en cas de maladie ou de congés payés**), notamment en cas de pannes, fréquentes en numérique.

La défaillance des nouvelles technologies, pas encore fiables, ou l'incompréhension du public des procédures à suivre **créent un surcroît de travail dans le hall.** Si l'on ajoute à cela une complexification des tâches, des procédures à respecter toujours plus nombreuses et bien entendu, un manque d'effectif chronique, **les salariés sont sous pression de façon permanente.**

Le 30 avril 2013, **les 230 opérateurs projectionnistes des cinémas Gaumont Pathé devront s'être positionnés et avoir choisi entre quitter l'entreprise ou devenir « technicien polyvalent »**, c'est-à-dire homme ou femme à tout faire, de l'entretien technique des bâtiments à la vente du pop-corn, en passant par la caisse et la projection.

Pour ceux et celles qui refusent tout changement à leur contrat de travail, **la direction laisse entendre une seule solution : des licenciements.**

L'avenir proche est donc la disparition du métier de projectionniste chez Gaumont Pathé. Plus personne en cabine pour assurer la surveillance des séances de cinéma. Ceux qui auront choisi de devenir « techniciens polyvalents » ont du souci à se faire à moyen terme.

Pour les tâches de programmation des séances, externalisation ou emploi de main d'œuvre sans expérience des réalités de la projection sont des perspectives à craindre.

Sur certains sites, l'état de délabrement des installations, climatisations, sanitaires, la présence de nuisibles (rongeurs, mites), les fuites d'eau (certaines salles sont à éviter en cas d'intempéries), et la non-résolution de ces problèmes par soucis d'économie rendent difficiles les relations avec le public. Les conflits et les heurts sont en augmentation. Cette pression n'est en aucun cas atténuée par un management qui pourrait se montrer coopérant et compréhensif. Bien au contraire : l'encadrement, lui-même sous pression, **rend la vie dure à des salariés bien souvent jeunes et peu expérimentés en matière de respect du droit du travail.**

Récemment, et plus spécifiquement à l'approche de la date « butoir » du 30 avril pour les projectionnistes, les pressions sur les salariés se sont accrues. **Plusieurs licenciements, dont certains suspectés d'être abusifs, ont été prononcés.** Multiplication des entretiens en vue de sanctions également, y compris à l'encontre de délégués du personnel qui ont le tort de défendre les salariés.

La recherche éhontée de toujours plus de profit, dans cette entreprise oh combien florissante qu'est Gaumont Pathé, pousse la direction à des tentatives hasardeuses, comme la mauvaise aventure des places premium (jusqu'à 3 € plus chères) au Pathé Wepler, vilipendée unanimement dans la presse et détestée des spectateurs. Ceux-ci, y compris les abonnés, sont sommés de lâcher toujours plus d'argent, pour un service dont la qualité décline en réalité, hormis l'apport de quelques gadgets techniques.

Pour les salariés, une telle politique de l'entreprise à l'heure de la VOD, des écrans de télévision de qualité toujours supérieure, du téléchargement massif sur Internet, revêt un caractère suicidaire. L'inquiétude est grande, tant la qualité du service dans leurs cinémas, au cœur de leurs métiers, est sabordée et semble vouloir être sacrifiée par la direction de Gaumont Pathé sur l'autel du profit immédiat. **Les salariés en ont assez et entendent exprimer leur colère.** Ils exigent d'être entendus par la direction des cinémas Gaumont Pathé pour les revendications suivantes :

- **La fin des sanctions abusives et des pressions et le respect des salariés.**
- **De meilleures conditions de travail, l'augmentation des effectifs, le respect du public.**
- **Le report de la date butoir du 30 avril au 30 septembre, pour le positionnement des projectionnistes et de réels moyens pour les aider à faire leur choix et à se reconvertir.**
- **Le maintien en poste des projectionnistes refusant toutes modifications de leurs contrats de travail.**

À 15 jours de la date « butoir » pour les projectionnistes, **SUD Culture Solidaires, la Fédération Communication, Culture Spectacle de la CNT, ainsi que le Collectif des Opérateurs Projectionnistes de Gaumont Pathé pour la Sauvegarde de leur métier**, appellent à la grève et à un rassemblement à Paris le lundi 15 avril 2013 à 14 heures.



CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

06rue d'Arnal – 30000 Nîmes

MAIL : cnt.nimes@cnt-f.org – TEL : 09 50 07 60 88

